

INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE
ADAPTATION SCOLAIRE ET
SCOLARISATION DES ELEVES
HANDICAPES

Dossier suivi par :
Olivier GROMY

Inspection Académique
Cité Administrative
15 bis, rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS cedex

Tél : 02 41 74 35 76
Télécopie : 02 41 74 35 22
ien.ash49@ac-nantes.fr

Angers, le 30 août 2011

L'Inspecteur de l'Education Nationale
Chargé de l'adaptation scolaire et de la
scolarisation des élèves handicapés

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants de
SEGPA
Mesdames les Directrices Adjointes et Messieurs
les Directeurs Adjointes chargés de SEGPA

Mesdames et Messieurs les Enseignants
coordonnateurs d'Ulis TFC (pour information)

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Objet : évaluations en SEGPA
évaluations en Ulis TFC

Mesdames, Messieurs,

Le courrier de Madame l'Inspectrice d'Académie en date du 23 juin 2011 (pièce jointe) présentait les modalités de l'organisation d'évaluations de début d'année dans les classes de 6^{ème} SEGPA et de 4^{ème} SEGPA sur la base de protocoles notamment créés par des enseignants et des directeurs adjoints chargés de SEGPA de l'Académie de Lille.

En fonction du projet personnalisé de scolarisation de leurs élèves, les enseignants exerçant en Ulis TFC pourront faire le choix d'utiliser tout ou partie de ces livrets d'évaluation. Une analyse des résultats pourrait être conduite avec les enseignants d'Ulis qui souhaiteraient s'associer à un groupe de travail spécifique.

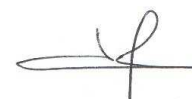
Le matériel d'évaluation vous a été adressé par courrier électronique le 28 juin 2011 à l'exception du fichier de saisie des résultats pour le niveau 4^{ème} SEGPA. Vous trouverez cet outil en pièce jointe.

Enfin, un document « appréciations » est également mis en pièce jointe. Les remarques pourront ainsi être portées, selon leur souhait, à la connaissance des concepteurs des protocoles.

Le calendrier commun prévoit une passation des évaluations jusqu'au 23 septembre 2011 et un retour des fichiers « saisie et traitement des résultats » (en mathématiques et en français) et « appréciations » pour le 3 octobre 2011.

Si certains documents ne vous sont pas parvenus pour l'un ou l'autre des deux niveaux (livret élève français, livret élève mathématiques, livret enseignant, fichier « saisie et traitement des résultats »), je vous invite bien évidemment à contacter l'équipe ASH à l'une des adresses suivantes : ien.ash49@ac-nantes.fr ; cpash49@ac-nantes.fr ; cdo49@ac-nantes.fr.

Excellente rentrée scolaire à chacune et chacun d'entre vous.



Olivier GROMY